

# Convocation au IIe Congrès international des étudiants socialistes

Christian Rakovsky

Source : «Le Cri du Peuple», 19 novembre 1893, p. 4. Notes MIA.

Genève, le 18 octobre 1893.

Compagnons et chers camarades,

La Commission d'organisation du Congrès international des étudiants et anciens étudiants socialistes a décidé de renvoyer la date d'ouverture du Congrès au 21 décembre de cette année.

Nous avons déjà reçu les adhésions des Étudiants socialistes d'Italie, de France, de Suisse, de Roumanie, de Belgique, de Bulgarie, etc.

Le Congrès s'ouvrira à Genève le 21 décembre et durera jusqu'au 24 inclusivement.

Les questions à l'ordre du jour sont :

## PARTIE THÉORIQUE

- 1° Le rôle du prolétariat intellectuel dans le mouvement socialiste ;
- 2° Le socialisme scientifique en face du socialisme d'État et de l'antisémitisme <sup>1</sup> ;
- 3° La criminalité au point de vue socialiste <sup>2</sup> ;
- 4° Diverses maladies comme résultats directs des conditions économiques actuelles.

---

1. Concernant ces deux points, la congrès adopta les deux résolutions suivantes, toutes deux proposées par le délégué français Alexandre Zévaès : **Sur l'antisémitisme** : « *Le congrès international des étudiants socialistes : Rappelant la résolution prise par le congrès ouvrier socialiste international (août 1891) ; Proclame que le socialisme n'a pas à envisager les questions de races, mais seulement les questions de classe, qui lui sont imposées par le milieu économique actuel et qui doit organiser la lutte de la classe ouvrière contre la classe capitaliste sans distinction de sexe, de race ou de nationalité.* » **Sur le socialisme d'État** : « *Le congrès international des étudiants socialistes : Considérant, d'une part, le socialisme d'État comme une concession faite par la bourgeoisie dirigeante et possédante aux revendications ouvrières et au socialisme d'État ; Considérant, d'autre part, que l'intervention des pouvoirs publics dans les rapports entre salariés et capitalistes, loin de fortifier l'État bourgeois, a pour but de limiter l'exploitation du salarié, Déclare : Tout en réclamant l'intervention des pouvoirs publics dans les questions de travail et de réglementation de travail ; Qu'il n'y a rien de commun entre le socialisme dit d'État et le socialisme scientifique ou révolutionnaire – les ouvriers n'ayant aucun intérêt à doubler l'État gendarme de l'État patron et, d'autre part, l'État bourgeois n'étant pas à fortifier, mais à supprimer.* » (« *Le Socialiste* », 30 décembre 1893, pp. 2-3.)

2. Sur ce point, Rakovsky fit adopter la résolution suivante : « *Le congrès proclame que la question du crime est intimement mêlée à la question sociale et que le moyen le plus efficace d'enrayer le développement des crimes consiste dans une transformation de l'organisme social.* »

## PARTIE PRATIQUE

- 1° Les rapports de délégués de divers pays ;
- 2° Les moyens pratiques de propagande dans les écoles et parmi le prolétariat intellectuel <sup>3</sup> ;
- 3° Création d'une fédération internationale des étudiants socialistes ;
- 4° Fondation d'une bibliothèque et d'un journal publié par les soins de la fédération.<sup>4</sup>

Nous vous prions de nous faire connaître aussitôt qu'il vous sera possible les noms et adresses de vos délégués, ainsi que la date et l'heure de leur arrivée à Genève.

Agréez, Compagnons, nos salutations fraternelles,

Le Cercle des Étudiants socialistes de Genève.

Adresser toutes les communications : 36, route de Carouge, chez Mme Schültz, Genève.

---

3. Le congrès adopta les décisions suivantes sur ces points : « *De la propagande socialiste chez les étudiants et travailleurs intellectuels : Le congrès : Rappelant la résolution du premier congrès international des étudiants socialistes (tenu à Bruxelles en décembre 1891), Recommande la propagande auprès des étudiants à l'aide de brochures, journaux et conférences. Il décide de poursuivre l'organisation professionnelle des travailleurs appartenant aux carrières libérales.* »

4. Sur ces sujets, le congrès adopta cette résolution : « *Afin d'affermir les liens qui doivent unir les étudiants socialistes des différents pays, le congrès décide de créer à Genève un secrétariat international chargé de centraliser les communications des différents groupes d'étudiants : il est confié au citoyen Sigg. En outre, dans les pays où il sera possible, sera créé un secrétariat national des étudiants socialistes. Le journal « l'Étudiant socialiste », qui existe à Bruxelles et est actuellement l'organe de la fédération des étudiants socialistes belges, devient l'organe du secrétariat international.* »